

# LE TEXTE DU DISCOURS SUR LA MONTAGNE

EN Mt. V,1 - VII,29

DANS LES ÉCRITS DE CLÉMENT D' ALEXANDRIE

P A R

GERASIME ZAPHIRIS

---

## Introduction

La critique textuelle du Nouveau Testament, discipline relativement récente, présente un double objet: rétablir le texte des Évangiles et des Épîtres, des Actes et de l' Apocalypse dans son état primitif et montrer par ailleurs ce que fut au juste l' histoire de la transmission ou de la tradition de ces écrits.

A cet effet elle dispose de trois critères majeurs: les papyrus et les manuscrits, les versions et, en particulier, les premières traductions latines et syriaques, enfin les citations des Pères Grecs et Latins.

A l' heure présente, et malgré les éditions dites critiques de Lachmann, de Tischendorf, de Hort et de von Soden, l' effort des spécialistes porte en première ligne sur l' établissement de l' «apparat critique» c' est-à-dire de l' inventaire des diverses leçons attestées par les trois catégories de témoins que nous avons cités. L' entreprise, confiée à des savants anglais et américains, est en cours d' exécution. Elle porte d' abord sur les manuscrits et les papyrus, comme le montrent spécialement les publications récentes de K. Aland et de B. - M. Metzger. Non pas que les citations patristiques soient tenues pour secondaires. Si elles tiennent une place apparemment relative dans les recherches présentes, le motif en est uniquement l' ampleur même de l' information. La tentative naguère faite par S. E. Legg (*Novum Testamentum graece secundum textum Westcotto-Hortianum. Evangelium secundum Marcum*, Oxford, 1935; *Evangelium secundum Matthaeum*, 1940) en donne la preuve: les témoignages des Pères, bien que mis en relief, sont à n' en pas douter l' élément le plus lacuneux du travail.

Et cependant, la recherche n' a pas chômé sous ce rapport. Dès 1743 P. Sabatier publiait sous le titre *Bibliorum sacrorum latinae versiones antiquae seu vetus Italica* un premier repertoire des citations

néotestamentaires chez les Pères Latins, L' ouvrage a commandé le travail critique durant deux siècles. A présent, il se trouve remplacé par la publication à la fois plus critique et plus exhaustive préparée par J. Denk et éditée par Dom Boniface Fischer: *Vetus Latina. Reste der altlateinischen Bibel nach Petrus Sabatier neugesammelt und herausgegeben von der Erzabtei Beuron (Fribourg en-Brigau, depuis 1949).*

Encore les citations latines n' ont-elles guère le poids des citations faites par les Pères Grecs, surtout aux trois premiers siècles, antérieurement aux principaux papyrus et manuscrits qui nous sont parvenus. Et pourtant, c' est à ce point de vue que la recherche offre le plus de retard. Certes des études partielles ont naguère été faites à ce sujet. L. Vaganay (*Initiation à la critique textuelle néotestamentaire*, Paris, 1934), le maître de la critique textuelle en France, en a fait le compte, somme toute maigre, aux pages 39-44 et 68-70 de son ouvrage. Mais, datées en gros de la fin du siècle dernier et des premières décennies de ce siècle, ces études, dûes en première ligne à des savants anglais et allemands, ne portent que sur quelques uns des témoins les plus représentatifs de l' Eglise et de l' exégèse Grecques. Point de «Sabatier» ni à plus forte raison de «nouveau Sabatier» pour les citations des Pères Orientaux.

Il nous a semblé que le moment était venu de réparer ce retard et que les théologiens de l' Eglise Orthodoxe Grecque avaient leur rang à tenir dans cette recherche. C' est selon ces vues que nous avons eu la témérité de vouer nos efforts à la tâche. Notre propos initial fut de recueillir l' ensemble des citations alexandrines sur les quatre évangiles. Toutefois, en raison de l' ampleur du travail, nous avons dû nous limiter aux seules citations de Clément d' Alexandrie sur le Discours de la Montagne dans l' évangile de Matthieu (V-VII). Ce sont les résultats de notre enquête et de nos analyses que nous avons l' honneur de présenter dans cette thèse.

Notre choix fut commandé par les deux points de vue que voici.

Mort avant 215, Clément d' Alexandrie est, parmi les Pères, le représentant majeur de ce que fut le texte de Mt. avant les Papyrus de Chester Beatty (vers 250) et à la fin du second siècle, -on le sait - par la corruption du texte neo-testamentaire et déjà par les premières tentatives de recension. Comparées aux manuscrits alexandrins rédigés près d' un siècle plus tard, en particulier au Vaticanus et à l' Alexandrinus (vers 350), les citations illustrent à n' en guère douter une phase importante de l' histoire du texte égyptien.

Il y a plus. Docteur en Alexandrie, Clément a fait oeuvre de théologien et de catéchète; et, dans quelque contexte qu'elles se lisent, ses citations portent avant tout l'empreinte de ses préoccupations pastorales et doctrinales. Elles permettent, à ce titre, de vérifier l'hypothèse plutôt récemment suggérée par bien des auteurs, d'un texte évangélique et en particulier mathéen divergent par endroits du moins de la grande tradition manuscrite.

Ajoutons que, indirectement informé encore de la pensée palestinienne, l'Alexandrin se révèle à maintes reprises un interprète remarquable des logia synoptiques. En plus de leur intérêt pour l'histoire du texte, ses citations témoignent de l'exégèse égyptienne à la période pré-origénienne.

C'en est assez pour légitimer notre option.

Aussi bien ne nous sommes-nous pas limités à un pur inventaire des citations clémentines. P. B a r n a r d l'a d'ailleurs fait dès 1899 dans son travail *The Biblical text of Clement of Alexandria in the four Gospels and the Acts of the Apostles*, paru à Cambridge dans les *Texts and Studies*, t. V. *Contributions to Biblical and Patristic literature* de J. A. R o b i n s o n. Nous inspirant des récents travaux de E. Massaux par exemple sur le texte antérieur aux Papyrus de Chester Beatty, nous avons tenu, à la différence de Barnard, à soumettre chaque citation à une analyse critique qui en préciserait l'origine, la comparerait aux données des manuscrits et des versions, enfin l'éclairerait par les citations parallèles des Pères Grecs ainsi que, secondairement, des Pères Latins. C'est sur ce dernier point que nous avons fait porter le meilleur de notre effort. Notre travail, par la richesse de ces informations patristiques, dépasse par bien des côtés l'oeuvre de Clément. Il est à vrai dire une étude sur le texte de Mt. V à VII dans l'ensemble des Pères Grecs.

Qu'il nous soit permis d'exprimer enfin toute notre gratitude à Monsieur le professeur Schmitt, qui a bien voulu non seulement nous guider mais plus encore nous faire profiter largement de ses conseils et de son expérience tout au long de notre travail. C'est grâce à lui que nous avons pu mener à bien notre recherche, dans un domaine très peu étudié jusqu'à présent.

Qu'il en soit publiquement remercié.

CHAPITRE PREMIER

LES BÉATITUDES (Mt. V,1-12)

V, 3

(= Lc., VI, 20)

Κἀν τὴν δικαιοσύνην αὐτὴν πεινώσι, μακάριοι· «μακάριοι δὲ καὶ οἱ πτωχοὶ» εἶτε πνεύματι εἶτε περιουσίᾳ, διὰ δικαιοσύνην δηλονότι (Stromates, IV, VI, 26,3; t. II, p. 259, 22-24). Cf. IV, VI, 25,2 (t. II, p. 259, 15-16).

Οὗτός ἐστι ὁ μακαριζόμενος ὑπὸ τοῦ κυρίου καὶ πτωχὸς τῷ πνεύματι καλούμενος, κληρονόμος ἔτοιμος οὐρανοῦ βασιλείας, οὐ πλούσιος ζῆσαι μὴ δυνάμενος (Quis dives salvetur, 16,3; t. III, p. 170,11-13).

Διὸ καὶ προσέθηκεν ὁ Ματθαῖος· «μακάριοι οἱ πτωχοὶ» πῶς; «τῷ πνεύματι» (Quis dives salvetur 17,5; t. III, p. 170,32-34).

Le verset se retrouve sans variation dans l'ensemble des codices et des papyri<sup>1</sup>. C'est la raison sans doute pour laquelle les Pères de l'Eglise, et Clément d'Alexandrie en particulier sont unanimes à le citer dans sa forme traditionnelle<sup>2</sup>. Saint Polycarpe de Smyr-

1) L'unique variante qui se laisse vérifier porte sur l'omission de l'article τῷ devant πνεύματι chez D.

2) Voir Origène, Homélie sur le prophète Jérémie, VIII, 2 (GCS, t. III, p. 58,1); XVI, 2 (p. 133,28-30); XX (19), 6 (p. 185, 26); Commentaire sur l'Evangile selon saint Matthieu, XI, 4 (GCS, t. X, p. 39, 20 s.); XIV, 7 (p. 289, 24-25); XVI, 16 (p. 526, 12 ss.); XVII, 8 (p. 607,17); Homélie sur l'Evangile selon saint Luc, XXXII (GCS, t. IX, p. 194-20s.).

Eusèbe de Césarée, Commentaire sur les psaumes, XXI, 26-27 (PG, XXIII, 212 C); XL, 2-4 (PG, XXIII, 364 B); LX, 6 (C. 581 B); LXVIII, 30-31 (c. 761 D); LXXXIV, 13 (c. 1028 B); Démonstration évangélique, III, 1 (GCS, t. VI, p. 94, 24-26); IX, 10 (p. 427, 13 s.); Eclogae propheticae, IV, 31 (PG, XXII, 1256 A); Commentaire sur l'Evangile selon saint Luc, VI, 20 (PG, XXIV, 533 C).

Athanase d'Alexandrie, Expositio in Psalmos, LXVII, 11 (PG, XXVII, 296 C); LXVIII, 30-32 (c. 312 C); LXXXVI, 40 (c. 453 A).

Pseudo-Athanase, Quaestiones ad Antiochum du cem, XCII, (PG XXVIII, 653 D).

Saint Basile, Homélie sur les Psaumes, XXXIII,5 (PG, XXIX, 361 B); Commentaire sur le prophète Isaïe, III, 118 (PG XXX, 309 A); XIV, 287, (c. 624 A); De Baptismo, 4, 2 (PG, XXXI, 1528 B).

ne<sup>1</sup> est seul en fait à le reproduire avec les deux variantes que voici:

a) Omission de la clause τῷ πνεύματι, ce qui nous renvoie à la forme lucanienne (cf. VI, 20) du logion;

b) Βασιλεία τοῦ Θεοῦ à la place de l' expression palestinienne βασιλεία τῶν οὐρανῶν<sup>2</sup>.

V, 4 "Ὅθεν εἰκότως ἀμακάριοι οἱ πενθοῦντες, ὅτι αὐτοὶ παρακληθήσονται.» Οἱ γὰρ μετανόησαντες ἐφ' οἷς κακῶς προβεβιάκασιν, εἰς τὴν κλήσιν παρέσσονται· τοῦτο γὰρ ἔστι τὸ παρακληθῆναι (Stromates, IV, VI, 37,5; t. II, p. 265,4-7).

V, 5 "Ὅτι δὲ πάντα ἐπὶ τὴν παιδείου τῆς ψυχῆς ἀνήγαγεν, (= Lc., VI, 21) ἀμακάριοι» φησὶν «οἱ πραεῖς, ὅτι αὐτοὶ κληρονομήσουσι τὴν γῆν» (op. cit. IV, VI, 36,1; t. II, p. 264,7-9).

Pseudo - Macaire, Homélies, XXVII, 23 (PG, XXXIV, 709 C).

Didyme l' Aveugle, Commentaire sur les Psaumes, LXXI, 2 (PG, XXXIX, 1465 C); LXXII, 18 (c. 1472 C).

Grégoire de Nysse, Homélies sur l' Ecclésiaste, 1,6 (PG, XLIV, 720 D).

Ephiphane de Salamine, Panarion, LXVI, 81, 2 s. (t. III, p. 122, 15 ss).

Saint Jean Chrysostome, In illud: Pater si possibile est, transeat, 4 (PG, LI, 38); In illud: Paulus vocatus, IV, 6 (c. 134); In psalmum, VI (PG LV, 550); CI, 1 (c. 637); De zelo ac pietate et de caeco nato, 6 (PG, LIX, 552); Homélie sur les Actes des Apôtres XLIV, 1 (PG, LX, 308); Homélies sur l' Epître aux Romains, XX, 30 (c. 599); Homélies sur l' Epître au Ephésiens, I, 1 (PG, LXII,11); IX 2 (c. 72); Homélies sur l' Epître au Thessaloniens, I, 2 (c. 472); Homélies sur l' Epître aux Hébreux, XVIII, 2 (PG, LXIII, 136); XX, 3 (c. 146).

Isidore de Péluse, op. cit. CCCLXXX (c. 396 A).

Asterios d' Amasée, Homélies, I, (PG, XL, 176 c); XVIII (c. 429 c).

Cyrille d' Alexandrie, Commentaire sur le prophète Isaïe, V, LXI, 1-3 (PG, LXX, 1353 D); Commentaire sur l' Evangile selon saint Luc, V, 20 (PG, LXXXII 589 A).

Théodoret de Cyr, Thérapeutique des maladies helléniques, XI (PG, LXXXIII, 1112 C); Interprétation des Psaumes, I,I (PG, LXXX, 865 D); IX, 18-9 (c. 929 B); LXXIV, 19 (c. 1465 A); CXVIII, 153 (c. 1868 c).; De providentia, IX (PG, LXXXIII, 721 C).

1) Cf. Epître aux Philippiens, II,3: Καὶ ὅτι ἀμακάριοι οἱ πτωχοὶ καὶ οἱ διακόμενοι ἐνεκεν δικαιοσύνης, ὅτι αὐτῶν ἐστὶν ἡ βασιλεία τοῦ Θεοῦ» (édit. F. X. Funk, t. I p. 268). Voir à ce sujet E d o u a r d M a s s a u x, Influence de l' Evangile de saint Matthieu sur la littérature chrétienne avant saint Irénée, Louvain 1950, p.168 s.

2) Voir ci-dessus la note 1. A comparer Acta Thomae, 66 (t. II, II, pp. 183, 16-184,2).

Ἔθεν ἡ γραφή εἰκότως εὐαγγελίζεται τοῖς πεπιστευκόσιν· «οἱ δὲ ἄγιοι κληρονομήσουσι τὴν δόξαν τοῦ θεοῦ καὶ τὴν δύναμιν αὐτοῦ» (Protreptique, X, 94,4; t. I, p. 69,14-16).

Aux Stromates, où il traite expressément des Béatitudes de Mt., V, 3-12, Clément reproduit le macarisme relatif à «ceux qui pleurent» (v. 5) avant celui des «doux» (v. 4), qui fait logiquement suite à la béatitude initiale des «pauvres» (v. 3)

Varie-t-il incidemment sur l'ordre des logia; ou ne témoigne-t-il pas plutôt d'une suite traditionnelle, attestée par ailleurs?

C. Tischendorf<sup>1</sup> opte pour la dernière explication. A l'encontre de ce point de vue, P. -M. Barnard<sup>2</sup> tente de faire valoir le texte en un sens parallèle des Stromates, IV, VI, 25-26 (t. II, p. 259, 12 ss.), où l'Alexandrin reproduirait les deux macarismes dans l'ordre inverse<sup>3</sup>. Le passage, cependant, n'est guère explicite; au reste, et contrairement aux fragments que nous avons cités, il indique une référence assez libre au texte évangélique. Dès lors ne confirme-t-il pas en fait le sentiment de Tischendorf?

Nous le pensons. L'authenticité de la béatitude touchant les «doux» et sa place dans la liste des macarismes reproduit en Mt. font l'objet, rappelons-le, d'un débat dont les traces se rencontrent dès la tradition manuscrite ancienne et qui semble bien avoir eu pour principal effet des hésitations de tous, traducteurs, copistes et commentateurs, entre les ordres de citation que nous venons de mentionner. A l'exemple de ses pairs Clément les aura lui aussi connues. Les Stromates le montrent. Et les extraits IV, VI, 36, 1 et 37, 5 en particulier invitent à penser qu'à l'occasion au moins l'auteur s'en est tenu à l'ordre dit inversé.

Il se ralliait ainsi à la leçon attestée d'ailleurs par Polycarpe de Smyrne<sup>4</sup> et pour la patristique ultérieure par Cyrille d'Alexandrie<sup>5</sup>, Eusèbe de Césarée<sup>6</sup> et Théodoret de Cyr<sup>7</sup>, pour ne citer que ces noms-là.

1) Voir *Novum Testamentum Graece*, Leipzig, 1869, t. I, in loco. Cf. aussi: B. Weiss, *Textkritik der vier Evangelien*, dans TU, t. IV, 2, Leipzig, 1899, p. 217.

2) Op. cit., in loco.

3) Cyrille d'Alexandrie, *Thesaurus*, XXXV, (PG, LXXV 632 A) suit à l'occasion le même ordre.

4) Cf. *Épître aux Philippiens*, 11,3 (édit. F. X. Funk, p. 268).

5) Voir supra la note 3.

6) Cf. *Commentaire sur les Psaumes*, LXXXIV, 13 (PG, XXIII, 1028 B).

7) Cf. *Interprétation sur les Psaumes*, CXLIII,15 (PG, LXXX, 1965 B); a rapprocher *De providentia*, IX, (PG, LXXXIII, 721 C).

Précisons que l'«inversion» se retrouve jusque et d'abord dans les témoins majeurs du texte matthéen. Nous citons: les manuscrits D. Δ, 33, 399, 515, 543, 544, 565, 700; le lectionnaire 257; les anciennes versions latines (a, c, d, ffl, g let2, h, k, l, aur. et suriaques (cur.), la Vulgate et la version géorgienne.

Aussi bien une double indication se dégage-t-elle de ces rapprochements.

a) «L'inversion» est caractéristique du texte dit occidental (voir en particulier D, les anciennes versions syriaques et latines).

b) De plus, elle semble bien avoir été assez marquante du texte matthéen suivi dans l'Église d'Alexandrie, puisque, outre Clément et Cyrille, elle a encore pour témoins Origène<sup>1</sup>, Ammonius, le pseudo-Macaire<sup>2</sup> et saint Nil (<sup>3</sup> et <sup>4</sup>).

1) Cf. Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, XVI, 16: "Ἐννοιοῦν δὲ τοῦ τοιοῦτου λαμβάνω ἐπιστήσας τῇ τάξει τῶν ἐν τῷ κατὰ Ματθαῖον μακαρισμῶν, ἐν οἷς μετὰ τὸ «μακάριοι οἱ πτωχοὶ τῷ πνεύματι, ὅτι αὐτῶν ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν» ἐξῆς γέγραπται τὸ «μακάριοι οἱ πραεῖς, ὅτι αὐτοὶ κληρονομήσουσι τὴν γῆν» (GCS, t. X, p. 526, 9-17); à comparer XVII, 8 (p. 607, 16ss), où Origène suit l'ordre «pauvres-doux-affligés».

2) Cf. Homélie, XXVII, 23: Λέγει γάρ, Μακάριοι οἱ πτωχοὶ τῷ πνεύματι, μακάριοι οἱ ἐλεήμονες, μακάριοι οἱ εἰρηνοποιοὶ (PG, XXXIV, 709C).

3) Cf. De voluntaria paupertate ad magnam, LXVII: Ἄργός ὤμας οὐδεὶς τῶν κυριακῶν παρέδραμε μακαρισμός, ἐν χειρὶ δὲ πάντες αἰετὰς ὑμετέρας γεγονόσιν μετὰ τῶν συνεζευγμένων ἀμοιβῶν, πτωχοὶ γεγένησθε τῷ πνεύματι, καὶ πραεῖς, καὶ εἰρηνοποιοὶ, καὶ ἐλεήμονες, καὶ καθαροὶ τῇ καρδίᾳ... (PG, LXXIX, 1060CD).

4) Ajoutons qu'elle reparait maintes fois sous la plume des Pères Antiochiens et Cappadociens. Pour information, nous citons:

Saint Basile, Homélie sur les Psaumes, XXXIII, 7 (PG, XXIX, 361 C).

Grégoire de Nysse, Sermons sur les Béatitudes, II: Μὴ γὰρ εἶναι ἴσως ὁ ἀκούων ἔρει, καθάπερ ἐν βαθμῶν διαθέσει, μετὰ τὴν τῶν οὐρανῶν βασιλείαν, τῆς τὴν κληρονομίαν καταλαμβάνεσθαι ἀλλ' εἴπερ ἔδει τῇ φύσει τῶν ὄντων τὸν λόγον ἔπεσθαι, τοῦ οὐρανοῦ τὴν γῆν ἀκολουθότερον, ἦν προτετάχθαι, ὡς ἐντεῦθεν ἡμῖν ἐπ' ἐκεῖνον ἐσομένης τῆς ἀναβάσεως... μὴ δοκεῖν ἡμαρτῆσθαι τὴν τάχιν τῆς τῶν μακαρισμῶν ἀκολουθίας, πρῶτον οὐρανῶν, καὶ μετὰ ταῦτα γῆς, ἐν ταῖς ἐπαγγελίαις ἡμῖν παρὰ τοῦ θεοῦ προτεθείσης (PG, XLIV, 1208D-1209A).

Grégoire de Nysse, Sermons sur les Béatitudes, II: Καὶ ὅτι πρὸς τοῦτο μάλιστα τὸ πάθος ὁ λόγος βλέπει, δὴλὸν ἐστὶν ἐκ τοῦ μετὰ τὴν ταπεινοφροσύνην νομοθετῆσαι ἡμῖν τὴν πραότητα. Ἔοικε γὰρ ἔχεσθαι τοῦ ἐτέρου τὸ ἕτερον... (PG, XLIV, 1217AB); à rapprocher III (c. 1220A et 1221C), où Grégoire de Nysse précise que Mt., V, 4 est la troisième et non pas la deuxième béatitude.

Théodore de Cyr, De providentia, IX: Ὅποσα δὲ καὶ αὐτὸς ὁ δεσπότης Χριστὸς ἐν τοῖς ἱεροῖς Εὐαγγελίοις τοιαῦτα διεξέρχεται «Μακάριοι, λέγων, οἱ πτωχοὶ τῷ πνεύματι, ὅτι αὐτῶν ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν» μακάριοι οἱ πραεῖς, ὅτι αὐτοὶ κληρονομήσουσι τὴν γῆν» (PG, LXXXIII, 721C).

Théodore de Cyr, Thérapeutique des maladies helléniques XI: Προῦρ-

Si la tradition manuscrite (codd. versions et citations artistiques) varie sur l'ordre des deux béatitudes, elle est remarquablement ferme en revanche sur leur teneur<sup>1</sup>. L'auteur du *Judicium Petri XI* est seul en fait à offrir une leçon discordante au deuxième membre du macarisme

σου δὲ οἶμαι καὶ αὐτοὺς ὑμῖν τοὺς ἐν εὐφημαῖς εἶδει γραφέντας ἀναγνῶναι νόμους· «Μακάριοι οἱ πτωχοὶ τῷ πνεύματι, ὅτι αὐτῶν ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν. Μακάριοι οἱ πραεῖς, ὅτι αὐτοὶ κληρονομήσουσι τὴν γῆν» (PG, LXXXIII, 1112D).

Saint Jean Chrysostome, *Contra Anomoeos*, X, 4 (PG, XLVIII, 788); In illud: *Pater si possibile est, transeat*, 4 (PG, LI, 38); *Ad eos qui scandalizati sunt*, I, XIII (PG, LII; 511); Homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu, XV, 3 (PG, LVII, 225-226).

Enfin Isidore de Péluze, *Epîtres*, III, XIII: Εἰ δὲ καὶ ἐπὶ τοὺς εὐαγγελικούς ἔλθῃς χρησμούς, πάλιν τὸ ἴσον εὐρήσεις Μακάριοι γὰρ οἱ πτωχοὶ τῷ πνεύματι, οἱ πραεῖς, οἱ ἐλεήμονες, οἱ πεινῶντες καὶ διψῶντες τὴν δικαιοσύνην, οἱ καθαροὶ τῇ καρδίᾳ, οἱ εἰρηνοποιοὶ καὶ ὅσα τοιαῦτα (PG, LXXVIII, 741A).

1) Cf. *Didaché*, III, 7 (édit. F. X. Funk, t. I, p. CL, 7)

*Constitutions Apostoliques*, VII, 7,3 (édit. F. X. Funk, p. 396, 11-12).

Origène, *Exhortation au martyr*, XLII, (GCS, t. I, p. 39, II s); *Contre Celse*, V, LXIII (GCS, t. II, p. 67, 5); Homélie sur le prophète Jérémie, IX, 3 (p. 68, 14 s.); XX (19), 6 (p. 185, 24 ss); Homélie sur les Lamentations du prophète Jérémie, fragment VI, (GCS, t. III, p. 237 4-6); *Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu*, XVI, 16 (p. 526, 12 ss); XVII, 8 (p. 607, 12 ss.); *Eclogae sur les Psaumes XXXVI*, 11 (PG, XVII, 125 D).

Eusèbe de Césarée, *Commentaire sur les Psaumes*, XXIV, 8-9 (PG, XXIII, 228 B); XXVI, 13 (c. 245 B); LXXXV, 1 (c. 1029 B); *Commentaire sur le prophète Isaïe*, XIX, 24 (PG, XXIV, 236 D); *Démonstration Évangélique*, III, 2 (GCS, t. VI, p. 97, 35 ss.); *Eclogae prophetae*, IV, 31 (PG, XXII, 1256 A). Chez Eusèbe on note à propos de Mt., V, 5 l'omission du pronom αὐτοὶ avant le verbe παρακληθήσονται; Voir *commentaire sur les Psaumes*, XXIX, 11-13 (c. 264 B); XXXVIII, 13-14 (c. 352 A); XLI, 4-8 (c. 372 C); LXXIX, 5 (c. 967 D); *Commentaire sur le prophète Isaïe*, XXXII, 15 (c. 321 A).

Cyprien de Carthage, *Testimoniorum adversus Judaeos*, III, V, (PL, IV, 764 C); III, VI, (c. 765 c).

Athanase d'Alexandrie, *La passion et la Croix du Christ*, 16 (PG, XXVIII, 213 C).

Saint Basile, *Homélie sur les Psaumes*, XXIX, 4 (PG, XXIX, 316 A); XXXIII, 2 (c. 356 C); *Commentaire sur le prophète Isaïe*, VIII, 213 (PG, XXX, 488 AB); XIV, 276 (c. 608 A); Homélie, X, 7 (PG, XXXI, 372 B); XII, 14 (c. 416 B); *Moralia*, LXIX, 2 (c. 812 BC).

Grégoire de Nysse, *Homélie sur l'Écclésiastique*, VI, 4 (PG, XLIV, 708 B); *Sermons sur les Béatitudes*, II, (c. 1208 C. 1212C. 1213); III (1220 A; 1224 A; 1222B).

Asterios d'Amasée, *Homélie*, XVI, (PG, XL, 408 D).

Cyrille d'Alexandrie, *Commentaire sur l'Évangile selon saint Jean*, X, II (t. II, p. 593 1); *Glaphyra sur la Genèse*, III, 6 (PG, LXIX, 175 B); *Commen-*





stiques. Comment, dès lors, l'expliquer? P. - M. Barnard<sup>1</sup> a naguère pensé à quelque contamination du texte matthéen par Rom., X,3. L'hypothèse assurément n'est pas invraisemblable. Mais la possibilité n'en reste point ouverte à de motifs plus immédiats. Au fait: Clément ne citerait-il pas le texte de mémoire, comme pourrait le suggérer la leçon ἐμπλησθήσονται au second membre du verset? Ou ne suivrait-il pas plutôt un manuscrit à présent perdu et qui déjà lui proposait la «relecture» théologique et sans doute paulinienne δικαιοσύνην τοῦ θεοῦ<sup>2</sup>? Cette dernière explication nous paraît la plus plausible, la glose τοῦ θεοῦ se retrouvant d'une manière indépendante en deux endroits distincts de l'oeuvre clémentine.

c) La substitution de ἐμπλησθήσονται au verbe χορτασθήσονται, lequel se retrouve d'ailleurs au parallèle de Lc., VI, 21 heurte, quel qu'il soit le motif exact, la tradition unanime du texte. Origène<sup>3</sup>, Eusèbe de Césarée<sup>4</sup>, Athanase d'Alexandrie<sup>5</sup>, Apollinaire de Laodicée<sup>6</sup>, Saint Basile<sup>7</sup>, Grégoire de Nysse<sup>8</sup>, Saint Jean Chrysostome<sup>9</sup>, Cyrille d'Alexandrie<sup>10</sup> et Théodoret de Cyr<sup>11</sup> reproduisent variétés le verset dans sa forme traditionnelle.

1) Cf. op. cit. in loco.

2) Une expression équivalente se lit aux Actes de Thomas, 94: Μακάριοι ἔστε οἱ πεινῶντες ἕνεκεν κυρίου... (C. Tischendorf, Acta Apostolorum Apocrypha, t. II, II p. 208, 2-3).

3) Cf. Commentaire sur l'Évangile selon saint Jean, XIII, IV (GCS, t. IV, p. 229, 14 ss.).

4) Cf. Commentaire sur les Psaumes. XXI, 26-27 (PG, XXIII, 212 C); CXLV, 6: Μακάριοι οἱ πεινῶντες καὶ διψῶντες ὅτι αὐτοὶ χορτασθήσονται, ὑμεῖς δὲ πεινάσετε (PG, XXIV, 64 C).

5) Cf. De titulis Psalmorum, CXVIII, 143 (PG, XXVII, 1901 C).

6) Cf. Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, fragment II (chez J. Reuss, op. cit. p. 4).

7) Cf. Regulae brevius tractatae, CXXX (PG, XXXI, 1169 B); Commentaire sur le prophète Isaïe, III, 118 (PG, XXX, 309 B); VIII, 213 (PG XXX, 488 AB; De baptismo, II, 6 (PG, XXXI, 1597 B).

8) Cf. Sermons sur les Béatitudes, IV (PG, XLIV, 1932 C-D, 1241 B; 1244 A).

9) Cf. Homélie sur la Genèse, IV, 1 (PG, LIII, 39); XXIV, 1 (c. 206); Homélie de législateur, 1 (PG, LVI, 397); Homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu, XV, 4 (PG, LVII, 227); Homélie sur l'Épître aux Ephésiens, XXIV, 1 (PG, LXII, 198).

10) Καίτοι πάλιν ἐν τῷ κατὰ Ματθαῖον φησὶ «Μακάριοι οἱ πεινῶντες καὶ διψῶντες τὴν δικαιοσύνην, ὅτι αὐτοί... (Commentaire sur l'Évangile selon saint Luc, V, 21, (PG, LXXII, 589 CD); Voir de même Thesaurus (PG, LXXV, 632 A).

11) Cf. Thérapeutique des maladies helléniques, XI (PG, LXXXIII, 1112 C).

d) Par ailleurs, l' Alexandrin. par une fois se laisse à remplacer  $\delta\iota\kappa\alpha\iota\omicron\sigma\acute{\upsilon}\nu\eta\nu$  par  $\acute{\alpha}\lambda\theta\epsilon\iota\alpha\nu$ .

e) Enfin signalons que par l' expression  $\tau\rho\omicron\phi\tilde{\eta}\varsigma$   $\acute{\alpha}\iota\delta\iota\omicron\upsilon$  Clément interprète le texte scripturaire dans un sens eucharistique. Cette reconsidération par certain côté cultuelle du verset serait elle pas en rapport avec les autres particularités de la citation clémentine, que nous venons de signaler? En effet, si l' on accepte pour la raison précédemment indiquée que la réinterprétation eucharistique du texte fut le fait de l' Eglise même d' Alexandrie, l' hypothèse ne peut être écartée que les variantes  $\tau\omicron\upsilon\ \theta\epsilon\omicron\upsilon$ ,  $\acute{\epsilon}\mu\pi\lambda\eta\sigma\theta\acute{\eta}\sigma\omicron\nu\tau\alpha\iota$  ou  $\pi\lambda\eta\sigma\theta\acute{\eta}\sigma\omicron\nu\tau\alpha\iota$  seraient, elles aussi, de caractère liturgique et qu' elles ne témoigneraient en définitive que du texte ecclésiastique reçu par Clément.

V, 7

$\text{Καὶ τοὺς μὲν ἐλεήμονας μακαρίζει, «ὅτι αὐτοὶ ἐλεηθή-  
σονται» (Pédagogue, III, XII, 92,2; t. I, p. 286,25-26).$

$\text{Πάλιν φησὶν· «μακάριοι οἱ ἐλεήμονες, ὅτι αὐτοὶ ἐλεη-  
θήσονται» (Stromates, IV, VI, 38, I; t. II, p. 256, 10-  
11).$

$\text{«Ἐλεᾶτε», φησὶν ὁ κύριος, «ἵνα ἐλεηθῆτε· ἀφίετε, ἵνα ἀ-  
φεθῇ ὑμῖν· ὡς ποιεῖτε, οὕτως ποιηθήσεται ὑμῖν· ὡς δι-  
δοτε, οὕτως δοθήσεται ὑμῖν· ὡς κρίνετε, οὕτως κριθήσεσθε·  
ὡς χρηστεύεσθε, οὕτως χρηστευθήσεται ὑμῖν· ᾧ μέτρῳ  
μετρεῖτε, ἀντιμετρηθήσεται ὑμῖν» (op. cit., II, XVIII,  
91,2; t. II, pp. 161,24-162,3).$

Les deux premiers fragments sont de tous points conformes au texte «reçu» de Mt., V, 7 et en corroborent la stabilité dans la tradition ancienne. Non seulement la cinquième béatitude ne fait jamais l' objet de la moindre variation dans les manuscrits et dans les versions anciennes. Elle semble bien s'être imposée dans la formule traditionnelle à la prière et à la catéchèse des diverses églises locales. Point de texte dit ecclésiastique à son sujet. Le témoignage en est fourni par les citations également uniformes auxquelles de logion donne lieu par exemple dans la Didascalie syriaque<sup>1</sup>, chez les Alexandrins<sup>2</sup>, les Cappado-

1) Cf. II, 1 (édit. F. X. Funk, t. I, p. 6, 14-15). A rapprocher Constitutions Apostoliques, VIII, 2 (édit. F. X. Funk, p. 396 14-15).

2) Voir Saint Athanase, De titulis Psalmorum, XL, I (PG, XXVII, 809 C); Didyme l' Aveugle, Commentaire sur les Psaumes, LI, 10 (PG, XXXIX, 1401 B: ... εἰδὼς ὅτι «οἱ ἐλεήμονες ἐλεηθήσονται»); CII (c. 1520D); Commentaire sur le prophète Zacharie, III, 13: Τὸ γὰρ λεγόμενον ὑπ'

ciens<sup>1</sup> et les Antiochiens<sup>2</sup> ainsi que d' une manière générale chez les autres Pères orientaux<sup>3</sup> et occidentaux<sup>4</sup>.

Il est intéressant par ailleurs de signaler que, dans le dernier fragment, Clément groupe, en les introduisant selon toute apparence par la clause de saint Prochôre<sup>5</sup>, les textes de Mt, V, 7; VII 1s. 12 et du parallèle de Lc. VI, 37 s., auquel il pourrait bien se référer d' une manière plus directe.

Encore le groupement semble t-il bien n' être pas l' oeuvre de l' Alexandrin. Il se rencontre déjà avec ses divers éléments caractéristiques

αὐτοῦ... «Ἐλεᾶτε, καὶ ἐλεηθήσεσθε», καὶ ὅσα ἄλλα παραγγέλματα τῆς αὐτῆς ὑπάρχει δυνάμει (édit. L. Doutreleau, dans Sources chrétiennes, t. 84, p. 620, 13-14); Cyrille d' Alexandrie, Commentaire sur l' Evangile selon saint Luc, XXI, 1 (PG, LXXII, 896 A) et Eusèbe d' Alexandrie, Sermons, XXI, 3 (PG, LXXXVI, 1 425 C).

1) Cf. Saint Basile, Moralia, LXIX, 2 (PG, XXXI, 812 BC); Epîtres, VIII, 12 (PG, XXXII, 265 B); Grégoire de Nazianze, Oratio, XIV, 38 (PG, XXXV, 908 B); Césaire de Nazianze, Dialogue, III, 165 (PG, XXX III, 1125); Grégoire de Nysse, Sermons sur les Béatitudes, V (PG, XLIV, 1248 C), 1249 A, 1253 CD, 1257 B); De pauperibus amandis (PG, XLVI, 485 C).

2) Voir saint Jean Chrysostome, Ad eos qui scandalizati sunt, I, XIII (PG, LII, 511); De Lazaro et divite, 2 (PG LIX, 595); Homélie sur l' Evangile selon saint Matthieu, XV, 4 (PG, LVII, 227); Homélie sur les Actes des Apôtres, XXV, 4 (PG, LX, 198); Homélie sur l' Epître aux Romains, 1,3 (c. 686-687); De eleemosyna, III, (c. 752); Homélie sur le deuxième Epître aux Corinthiens, XX, 2 (PG, LI, 609); Homélie sur l' Epître à Philémon, III, 2 (PG, LII, 716); Théodoret de Cyr, Interprétation des Psaumes, CXXIV, 4 (PG, LXXX, 1888 C); Thérapeutique des maladies helléniques, XI (PG, LXXXIII, 1112 D); Histoire ecclésiastique, V, 18, 2 (p. 308, 26).

3) Cf. Nil d' Ancyre, Peristeria, IX, 7 (PG, LXXXIX, 876 A); Isidore de Péluse, op. cit., II, LXXXVIII (c. 532 A); III, XIII (c. 741 A); Syméon le Metaphraste, Sermon, VII, 12 (PG, XXXII, 1213 D).

4) Voir par exemple Saint Cyprien, Testimoniorum adversus Judaeos III, 1 (c. 759 B).

La tendance à développer le second membre de macarisme n' apparaît que dans quelques apocryphes d' époque plutôt tardive. Ainsi Acta Pauli et Teclae, 6 (édit. C. Tischendorf, t. I, p. 239 s.: Μακάριοι οἱ ἐλεήμονες, ὅτι αὐτοὶ ἐλεηθήσονται καὶ οὐκ ὀφονται ἡμέραν...). A comparer Saint Ephrem, Syr. opp. I, 30 E (chez A. Resch, Ausserkanonische Paralleltexzte zu den Evangelien, dans T. U., t. X, 1, Leipzig, 1893-1894, p. 64: καὶ μακάριοι οἱ ἐλεήσαντες, ὅτι ἐκεῖ ἐλεηθήσονται, καὶ οὐαὶ τοῖς μὴ ἐλεήσανσιν, ὅτι οὐκ ἐλεηθήσονται).

5) Cf. Th. Zahn, Acta Joannis, Erlangen, 1880, p. 73, 7: Καὶ ἐλεεῖτε, ἵνα ἐλεηθῆτε.

chez Clément de Rome, 1 Cor. XIII, 2<sup>1</sup>; et l'étude comparative des deux fragments montre que leur parenté et d'abord leur parallélisme sont certains. L'Alexandrin reproduit littéralement le texte du Romain, à la seule différence presque l'expression ἐν αὐτῷ μετρηθήσεται ὑμῶν est remplacée par la tournure ἀντιμετρηθήσεται ὑμῶν qui se retrouve pour sa part dans le passage de Saint Polycarpe, Phil II, 3<sup>2</sup>.

Faut-il parler de dépendance littéraire ou, au contraire, de l'utilisation par les trois auteurs d'un « sommaire » groupant à des fins catéchétiques les principaux préceptes du Sermon sur la Montagne et qui, par-delà les Pères Apostoliques, se sera maintenu jusqu'en plein troisième siècle? Ce dernier point de vue nous paraît plus conforme aux faits. Il montre qu'à côté du texte canonique des synoptiques Clément en utilise aussi les « résumés » ecclésiastiques et qu'en l'occurrence du moins il ne les a point mélangés.

V, 8

...ἀγνοῦς τὰ σώματα, ἀγνοῦς τὰς καρδίας... (Pédagogue, III, XI, 79,3; t. I, p. 280,6-7).

«Μακάριοι οἱ καθαροὶ τῇ καρδίᾳ, ὅτι αὐτοὶ τὸν θεὸν ὄψονται» (Stromates, II, XI, 50,2, t. II, p. 139,19-20).

Ἄλλὰ καὶ Οὐαλεντῖνος πρὸς τινὰς ἐπιστέλλων αὐταῖς λέξει γράφει περὶ τῶν προσαρτημάτων «...καὶ οὕτω μακαρίζεται ὁ ἔχων τὴν τοιαύτην καρδίαν, ὅτι ὄψεται τὸν θεόν» (Stromates, IXX, 114,3,6: t. II, pp. 174,31-175,1.13s.).

...μακαρίους εἶπεν τοὺς καθαροὺς τὴν καρδίαν, ὅτι αὐτοὶ τὸν θεὸν ὄψονται (op. cit. IV, VI, 39,1: t. II, 265,26-27).

Καθαροὺς μὲν (οὖν) τὴν καρδίαν πᾶσαν... (op. cit., V, VI, 40,1: t. II, p. 353, 1-18).

...οἱ τῷ ὄντι Ἰσραηλῖται οἱ καθαροὶ τὴν καρδίαν (op. cit., VI, XIV, 108, I; t. II, p. 486, 5-6).

«Οἱ καθαροὶ δὲ τῇ καρδίᾳ τὸν Θεὸν ὄψονται», ἐπὶ εἰς τὴν ἐσχάτην ἀφίκωνται τελείωσιν (op. cit., V, 1, 7,7; t. II p. 330, 15-16).

1) ...μάλιστα μεμνημένοι τῶν λόγων τοῦ κυρίου Ἰησοῦ, οὗς ἐλάλησεν διδάσκων ἐπιείκεια καὶ μακροθυμίαν. Οὕτως γὰρ εἶπεν Ἐλεᾶτε, ἵνα ἐλεηθῆτε ἀφίετε, ἵνα ἀφεθῇ ὑμῖν... ὅ μὲν μετρεῖτε, ἐν ... (édit. F. X. Funk, t. I, p. 76-78).

2) Voir F. X. Funk, op. co., p. 268.

...ἕνα δὴ, «καθαρὸς τὴν καρδίαν» γενόμενος... (op. cit., VI, XI, 102,2; t. II, p. 483,10).

Ἔπειτα καθαρὸς τῇ καρδίᾳ γενομένου... (op. cit., VII, X, 56,5; t. III, p. 41, 21-22).

...τὸν καθαρὸν τῇ καρδίᾳ πρόσωπον πρὸς πρόσωπον ἐπιστημονικῶς καὶ καταληπτικῶς τὸν θεὸν ἐποπτεύειν διδάξασα (op. cit., VII, X, 57,1; t. III, p. 41,30-31).

... καθαρὰ τέλεον γενομένη... (op. cit., VII, XI, 68,4; t. III, p. 49,16).

Αὕτη τῶν «καθαρῶν τῇ καρδίᾳ» ἡ καταληπτικὴ θεωρία (op. cit., VII, III, 13,1; t. III, p. 10,16).

...δι' αὐτὴν δὲ τὴν γνῶσιν «καθαρὸς τῇ καρδίᾳ (op. cit., VII, III, 19,2; t. III, p. 14,8-9).

«Μακάριοι δὲ οἱ καθαροὶ τῇ καρδίᾳ, ὅτι αὐτοὶ τὸν θεὸν ὄψονται» (Extraits de Théodote, II, I; t. III, p. 110, 11-12).

...τῷ καθαρῷ τὴν καρδίαν... (Quis dives salvetur, 16, 2; t. III, p. 169,34).

...ἕνα καθαρὸς τῇ καρδίᾳ γενόμενος ἕδης τὸν θεόν... (op. cit., 19,3; t. III, p. 172, 5-7).

a) La variante τὴν καρδίαν se trouve six fois dans l'oeuvre de Clément, alors que la leçon τῇ καρδίᾳ s'y rencontre à huit reprises dont une fois la citation d'un extrait de Valentin.

P.-M. Barnard<sup>1</sup> note que la première de ces lectures est due à la confusion de α et de αν. L'accusatif α cède, en effet, devant le datif. Ce phénomène est courant en grec moderne. Karl Dieterich's<sup>2</sup> en a montré le pourquoi.

Bien que la variante à l'accusatif soit attestée d'ailleurs par le codex 655, il ne nous semble pas qu'elle réponde au texte connu par Clément. Contrairement à la liberté dont il use dans ses renvois ou ses allusions occasionnelles à Mt., V, 8, où il emploie tantôt le datif τῇ καρδίᾳ et tantôt l'accusatif τὴν καρδίαν, Clément ne reproduit que la leçon τῇ καρδίᾳ, dès lors qu'il cite expressis verbis le passage évangélique. Cette

1) Cf. op. cit., in loco.

2) Voir Untersuchungen zur Geschichte der griechischen Sprache, dans Byzantinisches Archiv, t. I, 1898, pp. 149 ss.

donnée fondamentale n'autorise pas seulement la conclusion que la variante τὴν καρδίαν ne se lisait point dans le texte scripturaire dont l'Alexandrin disposait. Elle se laisse corroborer à ce point de vue par le témoignage convergent de la plupart des autres représentants de la tradition d'Alexandrie.

Origène, par exemple, qui reste fidèle au texte de l'Eglise alexandrine, emploie plus qu'à satiété la formule τῆ καρδίᾳ<sup>1</sup>. Athanase<sup>2</sup>, et le Pseudo-Athanase<sup>3</sup>, Serapion de Thmuis<sup>4</sup>, le Pseudo-Macaire<sup>5</sup>, Didyme l'Aveugle<sup>6</sup> et Cyrille d'Alexandrie<sup>7</sup> continuent cette tradition du texte matthéen.

Ajoutons que la leçon du datif n'est particulière ni à l'Ecole ni à fortiori à la recension d'Alexandrie. En fait, elle se retrouve ne varietur dans l'Eglise de Césarée<sup>8</sup>, chez les Pères Cappadociens<sup>9</sup> et dans l'

1) Cf. Contre Celse, IV, XXVII (GCS, t. I, p. 296, 23); VI, IV: Καὶ γὰρ κατὰ τὸν Ἰησοῦν ἡμῶν «μ α κ α ρ δ ι ο ι ο ι καθαρὸι τῆ καρδίᾳ, ὅτι αὐτοὶ τὸν Θεόν...» (t. II, p. 74, 20); VII, XXXII, (p. 184, 9); VII, XLIII (197, 7-8); VII, XLV, (p. 196-17 s.); Commentaire sur l'Evangile selon saint Jean, XIX, III (GCS, t. IV, p. 301, 23-25); XIX, XXII (p. 324, 4); Chaines du Commentaire sur l'Evangile selon saint Jean, XIII (GCS, t. IV, p. 495, 11-12); Commentaire sur l'Evangile selon saint Matthieu, fragment LXXXVI; Commentaire sur l'Evangile selon saint Matthieu, XVII, 9 (GCS, t. X, p. 607, 22 s.); Commentaire sur les Psaumes, XVII, 15-16 (PG, XII, 1232 A); LXVIII, 29 (c. 1517 A); CXVIII, 1,58 (c. 1588 c. et 1600 B).

2) Cf. Contra Gentes, II (PG, XXV, 8b); Expositio in Psalmum XCVII, 19-20 (PG, XXVII, 477D): Dans cette dernière citation l'auteur met le sujet αὐτοῖ.

3) Voir Sermon sur la patience, VI, (PG, XXVI, 1304 D-1305 A).

4) Cf. Euchologe (édit. F. X. Funk, Didascalia Constitutiones Apostolorum, II, Paderborn, 1905, p. 168).

5) Cf. Homélie, XLIV, 4 (PG, XXXIV, 781 B); De perfectione in spiritu, II, (PG, XXXIV, 844 A).

6) Voir Commentaire sur le prophète Zacharie, VIII, 20-22 (Sources chrétiennes, t. 84, p. 636, 12-13).

7) Cf. De Oratione in spiritu et veritate, XI (PG, LXVIII, 940 B); IV (c. 349 c); Commentaire sur l'Evangile selon saint Jean, VI, I (t. II, p. 134, 14-15); IX, (t. II, p. 366, 29-30); XI, XII (t. III, pp. 6, 32-7,1); Contre Julien, I (PG, LXXVI, 525 D- 528 A).

8) Eusèbe de Césarée, dans neuf citations, s'en tient τῆ καρδίᾳ. Cf. Commentaire sur les Psaumes, LXII, 2-3 (PG, XXIII, 605 c); LXXII, 1-2 (c. 837 B); CVII, 2-5 (c. 1329 A); CXVII, 19 21 (c. 1363 A); CXXXIX, 13 (PG, XXIV, 41 D); Commentaire sur le prophète Isaïe, VI, 1,5 (c. 126 A, 128 B); LXVI, 14 (520 c); Eclogae prophetae, I, XII (PG, XXII, 1064 B).

9) Voir Saint Basile, Epîtres, VIII, 12 (PG, XXXII, 265 B); Moralia, LXIX, 2 (PG, XXXI, 812 BC); Regularum breviorum capitula (PG, XXXI, 1076 c); Grégoire de Nysse, Sermons sur les Béatitudes, VI (PG, XLIV, 1264 B, C, 1265 A, 1269 C, 1273 C); De instituto christiano (PG, XLVI, 289 D); De Vir-

Ecole d' Antioche<sup>1</sup>.

Enfin, in n' est pas sans intérêt de rappeler dans ce contexte qu' elle se rencontre également dans la Didascalie syriaque<sup>2</sup>, chez le Pseudo-Clément<sup>3</sup> et d' une façon plus générale sous la plume de la plupart des autres Orientaux<sup>4</sup>.

b) La substitution d' ἀγνός à καθαρός, en revanche, est sans exemple dans les traditions manuscrite et patristique. Elle semble bien être l' oeuvre de Clément. Ajoutons qu' en l' occurrence d' Alexandrin n' a guère eu la main heureuse. Sans doute a-t-il voulu marquer le caractère intérieur et moral de la pureté nouvelle, éschatologique. Il n' en a pas moins effacé, cependant, la coloration palestinienne et à vrai dire anti-judaïque du καθαρός primitif, qui est la réplique fidèle de l' hébreu thwr, élément fondamental du vocabulaire de pureté en usage dans le Judaïsme officiel au temps de Jésus<sup>5</sup>.

(A suivre)

---

ginitate, XXIV (PG, XLVI, 416 A): De mortuis (PG, XLVI, 508 B). Commentaire sur le Cantique des cantiques, VI (édit. W. Jaeger, t. VI, p. 197,6-7); à comparer cependant VIII, pp. 246, 5 247, 8 où le Cappadocien citant Mt. V 8 d' une manière très libre fait usage de l' accusatif τὴν καρδίαν.

1) Cf. Diodore de Tarse. Commentaire sur les Psaumes, LXXII, 1 (PG, XXXIII, 1613 C); Théodore de Cyr, Quaestiones in Exodum, LXIX (PG, LXXX, 296 B); Thérapeutique de maladies helléniques, XI (PG, LXXXIII, 1112 D); Interpretatio epistolae II ad Corinthios, II, 18 (PG, LXXXII, 397 D-400 A); Commentaire sur le prophète Ezechiel, XI 25 (PG, LXXXII, 904 B); Saint Jean Chrysostome, Homélie sur l' Evangile selon saint Matthieu, XV, 4 (PG, LVII, 227).

2) Cf. II, 1,8 (p. 33, 19-20) Constitutions Apostoliques, II, 1,8 (cp. 32,20),

3) Voir Homélie, VII, 7,4 (édit. Bernard Rehm, Die Pseudoclementinen, Berlin, 1953, t. I p. 232,22-23). Cf. Pseudo-Justin, Epistola ad Zenam et Serenum, 19 (édit. J. C. Th. Otto, Corpus Apologetarum Christianorum, t. VI, p. 86).

4) Cf. Epiphane de Salamine, Panarion, LXX, 7,3 (édit. K. Holl, Leipzig, 1922, t. III p. 239, 2-3); Nil d' Ancyre, Epîtres, III XXXVIII (PG, LXXIX, 405 B). Sérapion de Thmuis, Epistola ad Monachos, XI (PG, XL, 937 C).

5) Il convient de rapprocher le commentaire que voici, qui se lit dans les Actes de Saint Paul et de sainte Thècle, IV:... λέγοντος τοῦ Παύλου: Μακάριοι οἱ καθαροὶ τῇ καρδίᾳ, ὅτι αὐτοὶ τὸν θεὸν ὄψονται. Μακάριοι οἱ ἀγνὴν τὴν σάρκα τηρήσαντες, ὅτι αὐτοὶ πρὸς θεοῦ γενήσονται» (édit. C. Tischendorf, t. I, p. 238, 9 ss.); voir aussi Grégoire de Nysse, De virginate, XXIV (PG, XLVI, 416 A).